

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 FEVRIER 2024

DELIBERATION N° 2024/02

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ DE REALISATION DE TRAVAUX D'ELARGISSEMENT DE LA ROUTE DE SAN BENEDETTU

Date de la convocation :
10 février 2024

Nombre de membres
composant l'Assemblée: **23**

Nombre de conseillers
en exercice : **22**

Nombre de membres
présents : **12**

Nombre de votants : **16**

Quorum : **12**

Secrétaire de séance
Mme Minvielle

EXPOSE

Le **lundi 19 février 2024 à 18 heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Alata se sont réunis, sur convocation de Monsieur Etienne FERRANDI, Maire. Cette séance de travail s'est tenue en salle de réunion de la Mairie annexe, Pôle socioculturel de Trova, la configuration actuelle de la salle Conseil Municipal de la mairie du village ne permettant pas la tenue de réunions d'Assemblée.

ETAIENT PRESENTS : M. FERRANDI, Mme DEFRANCHI, M. PELLEGRIN, M. MERY, Mme POGGI, *adjoints au maire*, M. ALESANDRI, Mme CASASOPRANA, Mme FERRANDO, M. GONZALEZ, Mme MINVIELLE, M. DEFENDINI, M. MORETTI, *conseillers municipaux*

ETAIENT REPRESENTES :

Jean-Paul BONARDI (donne procuration à Etienne FERRANDI)
Marie-Madeleine FONTAINE (donne procuration à Jean-François ALESANDRI)
François PERALDI (donne procuration à Anne-Marie POGGI)
Véronique PIETRI (donne procuration à Jean-Frédéric PELLEGRIN)

ETAIENT ABSENTS : M. BONARDI, Mme ROMANI, Mme CASALONGA-MARI, M. PERALDI, Mme AVOLIO, M. GUITERA, M. MEZZACQUI, Mme PIETRI, Mme VALENTI, *conseillers municipaux*

Le 12 octobre 2023, la commune procédait au lancement d'une consultation en vue de la réalisation de travaux d'élargissement de la route de San Benedettu.

La durée globale, propre à chaque lot, prévue pour l'exécution des prestations est de 10 mois dont 2 mois de travaux préparatoires.

Les prestations sont réparties en 3 lots :

Lot (s)	Désignation
01	Gros Œuvre, Terrassements, réseaux, génie civil, maçonnerie
02	Revêtement de chaussée
03	Equipements, mobilier et signalisation

La Maîtrise d'œuvre est assurée par :
BET Artélia
Pont du Ricanto – Lot 3^E
20 090 AJACCIO

L'avis de marché a été envoyé à la publication le 12 octobre 2023.
La date de remise des offres avait, quant à elle, été fixée 13 novembre 2023 à 12h00.

La Commission d'Appel d'Offre régulièrement convoquée au 20 janvier 2024 ne s'est pas tenue faute de quorum.

Les rapports d'analyse établis par le bureau d'études ARTELIA, Maître d'œuvre ont donc été présentés lors de la Commission d'Appel d'Offres du 30 janvier 2024 à 15h00, régulièrement reconvoquée.

ANALYSE DES CANDIDATURES

Les candidatures déposées ont été jugées au regard des justifications de capacités économique, financière, technique et professionnelles présentées.

ANALYSE DES OFFRES

Il a donc été procédé à l'analyse sur la base des critères suivants pour chacun des trois lots :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- La valeur technique sur la base du mémoire technique notée sur 40 points ;
- Le prix des prestations noté sur 60 points

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	60.0
2-Valeur technique	40.0
2.1 Appréhension du projet et méthodologie	20.0
2.2 Moyens humains et matériels affectés au chantier	10.0
2.3 Planning et phasage	10.0

Sur le critère « Prix » :

L'analyse du critère prix est effectuée sur la base du BPU et du DQE fourni, l'offre la moins disante se voit attribuer la note la plus élevée, les autres notes étant calculées sur la base de l'écart de prix avec la meilleure offre selon la méthode inversement proportionnelle.

Formule de notation du critères prix :

Po = Prix de l'offre la moins disante

Px = Prix de l'offre jugée

Note de l'offre jugée = $60 * Po / Px$

Sur le critère « Valeur Technique » :

La note technique sera égale à la somme des sous critères affectés des coefficients de pondération.

Evaluation	Note
Très insuffisant	0.00
Insuffisant	0.20
Moyen	0.40
Satisfaisant	0.60
Très satisfaisant	0.80
Excellent	1.00

Note Finale :

La note finale du candidat sera égale à la somme de la note Prix des prestations + Note valeur technique, notée sur 100

DETAILS DE L'ANALYSE DU LOT 1 : Gros œuvre, terrassement, réseaux, génie civil, maçonnerie

OFFRES RETENUES

Lot 1 : Terrassements, gros œuvre, génie civil, réseaux divers

Nombre de plis reçus : 3 (trois)

o Dans les délais : 3 (trois)

o Hors délais :0..... (nombre).

OUVERTURE DES PLIS

Après ouverture des plis, il a été constaté la remise :

Lot 1 : Gros œuvre, terrassement, réseaux, génie civil, maçonnerie : 3 (trois) offres

Ordre arrivée	Date/heure réception	Mode transmission	Nom et adresse du candidat
1	08/11/2023 à 19h54	Electronique	POMPEANI BTP 9 Av Beverini Vico 20 000 Ajaccio
2	10/11/2023 à 17h30	Electronique	SOTRAROUT Gare de Mezzana - Ld St Pierre 20 167 Mezzavia
3	13/11/2023 à 09h29	Electronique	GPT SARL ANTONETTI BTP / SOTRAVOS Lot Pernicaggio - Lot 12 20167 SARROLA

ANALYSE DES CANDIDATURES

Les candidatures déposées ont été jugées recevables au regard des justifications de capacité économique, financière, technique et professionnelles présentées.

Détails de l'analyse du critère « **Valeur Technique** »

Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique, des éléments de l'offre et sur la base des sous-critères suivants :

Pli N° 1 : Entreprise POMPEANI BTP (page 6 du RAO)

Au regard des éléments fournis et analysés, de l'entreprise POMPEANI BTP obtient une note technique de 36/40 points.

Pli N°2 : Entreprise SOTRAROUT (page 6 du RAO)

Au regard des éléments fournis et analysés, de l'entreprise SOTRAROUT obtient une note technique de 38/40 points

Pli N°3 : Groupement d'entreprises SARL ANTONETTI BTP / SOTRAVOS (page 7 du RAO)

Au regard des éléments fournis et analysés, le groupement d'entreprises ANTONETTI BTP / SOTRAVOS obtient une note technique de 30/40 points.

Critère « **Prix des prestations** »

LOT 1 : Gros Œuvre, terrassements, réseaux, génie civil, maçonnerie						
Travaux d'élargissement de la route de San Benedettu				Désignation / critères / Ecart		
	Entreprises	Montant avant vérification	Montant AE HT retenu après vérification	Prix des prestations	Note	Ecart / MOE
	MOE ARTELIA	314 720,00 €		314 720,00 €		
1	Candidature PLI N° 1 POMPEANI	453 549,45 €	453 549,45 €	453 549,45 €	39,29	44%
2	Candidature PLI N° 2 SOTRAROUT	297 000,00 €	297 000,00 €	297 000,00 €	60,00	-6%
3	Candidature PLI N° 3 GPT ANTONETTI BTP / SOTRAVOS	471 307,30 €	471 307,30 €	471 307,30 €	37,81	50%

Montant MOE Artélia : 314 720.00 €

Pli N° 1 : Entreprise POMPEANI BTP (page 8 du RAO)

Montant de l'AE HT : 453 549.45 €

Ecart / MOE : 44%

L'entreprise POMPEANI obtient une note pour le critère prix de 37.81/60

Pli N° 2 : Entreprise SOTRAROUT (page 8 du RAO)

Montant de l'AE HT : 297 000.00 €

Ecart / MOE : -6%

L'entreprise SOTRAROUT obtient une note pour le critère prix de 60/60

Pli N° 3 : Groupement d'entreprises ANTONETTI BTP / SOTRAVOS SOTRAROUT (page 8 du RAO)

Montant de l'AE HT : 471 307.30 €

Ecart / MOE : 50%

Le groupement d'entreprises ANTONETTI BTP / SOTRAVOS obtient une note pour le critère prix de 39.29/60.

Classement des offres :

Le rapport d'analyse des offres ainsi établi, joints en annexe, a classé les offres de la manière suivante :

LOT 1 : Gros Oeuvre, terrassements, réseaux, génie civil, maçonnerie				
Critères	Pondération	Candidature PLI N° 1 POMPEANI	Candidature PLI N° 2 SOTRAROUT	Candidature PLI N° 3 GPT ANTONETTI BTP / SOTRAVOS
Valeur Technique	40%	38,00	38,00	30,00
Prix des prestations	60%	39,29	60,00	37,81
TOTAL	100%	75,29	98,00	67,81
Classement		2	1	3

Proposition d'attribution :

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public du Lot 1 : **Gros œuvre, terrassement, réseaux, génie civil, maçonnerie au candidat suivant :**

- Identité du candidat retenu : **SOTRAROUT**
- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :

Conformément à l'acte d'engagement, le marché sera validé pour un montant de : 297 000.00 € HT

Décision de la Commission d'Appel d'Offres du 30 janvier 2024 :

Réunie le 30 janvier 2024, la Commission d'Appel d'Offres a décidé au vu de la sélection et du classement des offres d'attribuer le LOT 1 : Gros œuvre, terrassement, réseaux, génie civil, maçonnerie au candidat suivant : SOTRAROUT pour un montant de 297 000.00 € HT.

DETAILS DE L'ANALYSE DU LOT 2 : Revêtement de chaussée

OFFRES RETENUES

Lot 2 : Revêtement de chaussée

Nombre de plis reçus : 2 (deux)

o Dans les délais : 2 (deux)

o Hors délais :0..... (nombre).

OUVERTURE DES PLIS

Après ouverture des plis, il a été constaté la remise :

Lot 2 : Revêtement de chaussée : 02 (deux) offres

Ordre arrivée	Date/heure réception	Mode transmission	Nom et adresse du candidat
1	10/11/2023 à 11h47	Electronique	CORSOVIA Quartier Aspretto 20 000 Ajaccio
2	10/11/2023 à 16h26	Electronique	SMTE CS 20002 20700 Ajaccio Cedex 9

ANALYSE DES CANDIDATURES

Les candidatures déposées ont été jugées recevables au regard des justifications de capacité économique, financière, technique et professionnelles présentées.

ANALYSE DES OFFRES

Détails de l'analyse du critère « **Valeur Technique** »

Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique, des éléments de l'offre et sur la base des sous-critères suivants :

Pli N° 1 : Entreprise CORSOVIA (page 6 du RAO)

Au regard des éléments fournis et analysés, de l'entreprise CORSOVIA obtient une note technique de 22/40 points

Pli N° 2 : Entreprise SMTE (page 6 du RAO)

Au regard des éléments fournis et analysés, de l'entreprise SMTE obtient une note technique de 34/40 points

Critère « **Prix des prestations** »

LOT 2 : Revêtement de chaussée						
Travaux d'élargissement de la route de San Benedettu				Désignation / critères / Ecart		
	Entreprises	Montant avant vérification	Montant AE HT retenu après vérification	Prix des prestations	Note	Ecart / MOE
	MOE ARTELIA	54 270,00 €		54 270,00 €		
1	Candidature PLI N° 1 CORSOVIA	18 896,00 €	18 896,00 €	18 896,00 €	60,00	-65%
2	Candidature PLI N° 2 SMTE	26 226,60 €	26 226,60 €	26 226,60 €	43,23	-52%

Montant MOE Artélia : 54 270.00 €

Pli N° 1 : Entreprise CORSOVIA (page 7 du RAO)

Montant de l'AE HT : 18 896.00 €

Ecart / MOE : -65%

L'entreprise CORSOVIA obtient une note pour le critère prix de 60/60

Pli N° 2 : Entreprise SMTE (page 7 du RAO)

Montant de l'AE HT : 26 226.60 €

Ecart / MOE : -52%

L'entreprise SMTE obtient une note pour le critère prix de 43.23/60

Remarques concernant les offres financières des candidats :

Aucune modification de quantités n'a été constatée pour l'offre des deux entreprises CORSOVIA et SMTE. Celles-ci répondent au DCE tel que proposé dans le marché.

Un écart financier des offres entre elles d'une part et surtout par rapport à l'estimation est observé.

Dans ce cadre, une procédure d'offre anormalement basse a été lancée : les propositions des deux candidats devront être justifiées.

Un courrier a été adressé le 30 novembre 2023 pour une réponse le 11 décembre 2023 avant 12h00 aux deux entreprises.

Analyse de la réponse de l'entreprise CORSOZIA suite à la procédure d'OAB :

L'entreprise confirme les prix affichés dans son offre financière initiale et les justifie en fournissant dans son courrier de réponses tous les sous-détails de prix.

Aucune erreur ni omission dans la fourniture des justificatifs.

Pour la fourniture et mise en œuvre de certains matériaux (grave, bitume...) dont le prix pouvait être jugé comme anormalement bas, l'entreprise indique qu'elle possède localement des installations industrielles et des carrières permettant d'approvisionner à des prix compétitifs et de les optimiser. Elle n'hésite pas à insister sur ce tissu industriel qui lui permet de faire des prix comme ceux proposés. Elle met également en avant le fait de posséder certains matériaux en propre sur leurs sites.

L'entreprise confirme ainsi tous les prix proposés et apporte des justifications précises et claires sur cette proposition. De plus, elle confirme une parfaite compréhension et prise en compte des prescriptions techniques du CCTP, en vue de garantir la bonne exécution du marché et ce dans les règles de l'art.

Ainsi, au regard des éléments et justifications fournis, l'offre du candidat CORSOZIA offre toutes les garanties de bonne exécution du marché conformément aux termes du CCTP.

L'offre proposée de **18 896,00 € HT** est désormais réputée comme acceptée.

Analyse de la réponse de l'entreprise SMTE suite à la procédure d'OAB :

L'entreprise confirme les prix affichés dans son offre financière initiale et les justifie en fournissant dans son courrier de réponses tous les sous-détails de prix.

Aucune erreur ni omission dans la fourniture des justificatifs.

Les hypothèses prises pour le calcul des prix sont correctes.

Pour expliquer certains prix de fourniture de matériaux relativement bas, l'entreprise met en avant les conditions commerciales favorables et exceptionnelles pour exécuter lesdites prestations, afin de bénéficier de prix extrêmement compétitifs. Elle insiste également sur les moyens humains et matériels mis en œuvre pour mener à bien ce marché, tels qu'ils ont été présentés dans son offre technique.

L'entreprise confirme ainsi tous les prix proposés et apporte des justifications précises et claires sur cette proposition. De plus, elle confirme une parfaite compréhension et prise en compte des prescriptions techniques du CCTP, en vue de garantir la bonne exécution du marché et ce dans les règles de l'art.

Ainsi, au regard des éléments et justifications fournis, l'offre du candidat SMTE offre toutes les garanties de bonne exécution du marché conformément aux termes du CCTP.

L'offre proposée de **26 226,60 € HT** est désormais réputée comme acceptée.

Classement des offres :

Le rapport d'analyse des offres ainsi établi, joints en annexe, a classé les offres de la manière suivante :

LOT 2 : Revêtement de chaussée			
Critères	Pondération	Candidature PLI N° 1 CORSOZIA	Candidature PLI N° 2 SMTE
Valeur Technique	40%	22,00	34,00
Prix des prestations	60%	60,00	43,23
TOTAL	100%	82,00	77,23
Classement		1	2

Proposition d'attribution :

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public du Lot 2 : : **Revêtement de chaussée**

- Identité du candidat retenu : **CORSOVIA**
- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :
Conformément à l'acte d'engagement, le marché sera validé pour un montant de 18 896.00 € HT

Décision de la Commission d'Appel d'Offres du 30 janvier 2024 :

Réunie le 30 janvier 2024, la Commission d'Appel d'Offres a décidé au vu de la sélection et du classement des offres d'attribuer le LOT 2 : Revêtement de chaussée au candidat suivant : **CORSOVIA** pour un montant de **18 896.00 € HT.**

DETAILS DE L'ANALYSE DU LOT 3 : Equipements, mobilier et signalisation

OFFRES RETENUES

Lot 3 : Equipements, mobilier et signalisation

Nombre de plis reçus : 2 (deux)
o Dans les délais : 2 (deux)
o Hors délais :0..... (nombre).

OUVERTURE DES PLIS

Après ouverture des plis, il a été constaté la remise :

Lot 3 : Equipements, mobilier et signalisation : 02 (deux) offres

Ordre arrivée	Date/heure réception	Mode transmission	Nom et adresse du candidat
1	10/11/2023 à 13h58	Electronique	CORSE TRAVAUX RT 50 20 700 ALERIA
2	10/11/2023 à 17h25	Electronique	SOTRAVOS Ld Suaralta Rte Valle di Mezzana 20 167 SARROLA CARCOPINO

ANALYSE DES CANDIDATURES

Les candidatures déposées ont été jugées recevables au regard des justifications de capacité économique, financière, technique et professionnelles présentées.

ANALYSE DES OFFRES

Détails de l'analyse du critère « **Valeur Technique** »

Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique, des éléments de l'offre et sur la base des sous-critères suivants :

Pli N° 1 : Entreprise CORSE TRAVAUX (page 6 du RAO)

Au regard des éléments fournis et analysés, de l'entreprise CORSE TRAVAUX obtient une note technique de 30/40 points

Pli N° 2 : Entreprise SOTRAVOS (page 6 du RAO)

Au regard des éléments fournis et analysés, de l'entreprise SOTRAVOS obtient une note technique de 26/40 points

Critère « Prix des prestations »

LOT 3 : Equipements, mobilier et signalisation						
Travaux d'élargissement de la route de San Benedettu				Désignation / critères / Ecart		
	Entreprises	Montant avant vérification	Montant AE HT retenu après vérification	Prix des prestations	Note	Ecart / MOE
	MOE ARTELIA	45 680,00 €		45 680,00 €		
1	Candidature PLI N° 1 CORSE TRAVAUX	43 970,00 €	43 970,00 €	43 970,00 €	45,61	-4%
2	Candidature PLI N° 2 SOTRAVOS	33 422,00 €	33 422,00 €	33 422,00 €	60,00	-27%

Montant MOE Artélia : 45 680.00 €

Pli N° 1 : Entreprise CORSE TRAVAUX (page 7 du RAO)
Montant de l'AE HT : 43 970.00 €
Ecart / MOE : -4%

L'entreprise CORSE TRAVAUX obtient une note pour le critère prix de 45.61/60

Pli N° 2 : Entreprise SOTRAVOS (page 7 du RAO)
Montant de l'AE HT : 33 422.00 €
Ecart / MOE : -27%

L'entreprise SOTRAVOS obtient une note pour le critère prix de 60/60

Classement des offres :

Le rapport d'analyse des offres ainsi établi, joints en annexe, a classé les offres de la manière suivante :

LOT 3 : Equipements, mobilier et signalisation			
Critères	Pondération	Candidature PLI N° 1 CORSE TRAVAUX	Candidature PLI N°2 SOTRAVOS
Valeur Technique	40%	30,00	26,00
Prix des prestations	60%	45,61	60,00
TOTAL	100%	75,61	86,00
Classement		2	1

A l'issue de cette première phase d'analyses, au regard des éléments notamment financiers transmis, et conformément à l'article 8.3 du CCAP du présent marché, une phase de négociations a été engagée avec l'ensemble des soumissionnaires.

Phase de négociation :

Déroulement de la négociation :

Date d'envoi des négociations : 30/11/2023

Date et heures limites de réception des négociations : 11/12/2023 à 12h00

Négociations reçues :

Nombre de plis reçus : 2 (deux)

Dans les délais : 2 (deux)

Hors délais : 0

N° d'ordre d'arrivée du pli	Entreprise	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement	Adresse électronique	Numéros de téléphone et de télécopie	Montant HT
1	CORSE TRAVAUX	RT 50 20700 ALERIA	Clément.corteggiani@eurovia.com	Tél : 04 95 56 51 60	43 970,00 €
2	SOTRAVOS	LD Suaralta Rte de Valle Di Mezzana 20167 SARROLA CARCOPINO	contact@groupe-ssc.fr	Tél : 04 95 21 78 62	33 422,00 €

Détails des négociations pour l'entreprise CORSE TRAVAUX :

Par sa réponse, l'entreprise CORSE TRAVAUX modifie les postes de prix 400,1, 400,2, 400,3, 410,1, et 420,2 et confirme les autres postes de prix.

Le montant de l'offre négociée pour l'entreprise CORSE TRAVAUX est désormais de 42 745,00 € HT.

De plus, l'entreprise CORSE TRAVAUX confirme une parfaite compréhension et prise en compte des prescriptions techniques du CCTP, en vue de garantir la bonne exécution du marché.

Au regard de ces nouveaux éléments transmis, l'offre du candidat CORSE TRAVAUX offre toutes les garanties de bonne exécution du marché conformément aux termes du CCTP.

Détails des négociations pour l'entreprise SOTRAVOS :

Par sa réponse, l'entreprise SOTRAVOS a ainsi confirmé le montant de son offre initiale à savoir 33 422,00 € HT.

De plus, l'entreprise SOTRAVOS confirme une parfaite compréhension et prise en compte des prescriptions techniques du CCTP, en vue de garantir la bonne exécution du marché.

Au regard de ces nouveaux éléments transmis, l'offre du candidat SOTRAVOS offre toutes les garanties de bonne exécution du marché conformément aux termes du CCTP.

Prix après négociation :

LOT 3: Equipements, mobilier et signalisation après NEGOCIATION						
Travaux d'élargissement de la route de San Benedettu				Désignation / critères / Ecart		
	Entreprises	Montant avant vérification	Montant AE HT retenu après vérification	Prix des prestations	Note	Ecart / MOE
	MOE ARTELIA			45 680,00 €		
1	Candidature PLI N° 1 CORSE TRAVAUX	42 745,00 €	42 745,00 €	42 745,00 €	46,91	-6%
2	Candidature PLI N° 2 SOTRAVOS	33 422,00 €	33 422,00 €	33 422,00 €	60,00	-27%

Valeur Technique après négociation :

L'analyse du critère « valeur technique » réalisée en première instance reste valable

Classement des offres après négociation :

Après examen des critères de sélection des offres, il est proposé d'attribuer aux candidats la note et le classement suivant :

Travaux d'élargissement de la route de San Benedettu			
LOT 3: Equipements, mobilier et signalisation NEGOCIATION			
Critères	Pondération	Candidature PLI N° 1 CORSE TRAVAUX	Candidature PLI N° 2 SOTRAVOS
Valeur Technique	40%	30,00	26,00
Prix des prestations	60%	46,91	60,00
TOTAL	100%	76,91	86,00
Classement		2	1

Proposition d'attribution :

Au vu de la sélection et du classement des offres opérés ci-dessus, il est proposé au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice d'attribuer le marché public du Lot 3 : : **Equipements, mobilier et signalisation**

- Identité du candidat retenu : **SOTRAVOS**
- Montant de l'offre qu'il est proposé de retenir :
Le marché pourra être validé pour un montant de 33 422.00 € HT à la signature de l'acte d'engagement.

Décision de la Commission d'Appel d'Offres du 30 janvier 2024 :

Réunie le 30 janvier 2024, la Commission d'Appel d'Offres a décidé au vu de la sélection et du classement des offres d'attribuer le Lot 3 : : Equipements, mobilier et signalisation au candidat suivant : SOTRAVOS pour un montant de 33 422.00 € HT.

Sur exposé de Monsieur Etienne Ferrandi

Le Conseil Municipal

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Commande publique ;

VU le rapport d'analyse des offres, établi par le bureau d'étude ARTELIA ;

Après, réunion de la commission d'Appel d'Offre le 30 janvier 2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le **marché, pour le LOT 1 Gros œuvre, terrassement, réseaux, génie civil, maçonnerie, avec l'entreprise SOTRAROUT pour un montant de 297 000.00 € HT et pour une durée de 10 mois dont 2 mois de travaux préparatoires ;**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché, pour le LOT 2 Revêtement de chaussée, avec l'entreprise CORSOZIA pour un montant de 18 896.00 € HT et pour une durée de 10 mois dont 2 mois de travaux préparatoires ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché, pour le LOT 3 Equipements, mobilier avec l'entreprise SOTRAVOS pour un montant de 33 422.00 € HT et pour une durée de 10 mois dont 2 mois de travaux préparatoires.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Mairie.

.....

Fait et délibéré à Alata, les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

**Le Maire,
Etienne FERRANDI**

